

La commune vous accompagne!

Une aide financière pour permettre à vos enfants de vivre un séjour inoubliable!

Des vacances pour grandir, s'épanouir et partager!



Comment ça fonctionne?

La mairie prend en charge une partie du coût du séjour de votre enfant, selon votre quotient familial (QF CAF).

Tranches 	Impôts/part/12 = QF CAF 	Mairie 	Famille
F Entre 0 et 350		75%	25%
E Entre 351 et 700		65%	35%
D Entre 701 et 1050		55%	45%
C Entre 1051 et 1400		45%	55%
B Entre 1401 et 1750		35%	65%
A Supérieur à 1751		25%	75%

Possibilité de paiement en 3 ou 4 fois, à l'inscription.



Le jour du Forum :

** le samedi 21 novembre 2026 **

Au Point Jeunes
- de 9 h à 12 h -

ASSURANCE ANNULATION en supplément

Aucune inscription ne sera prise après cette date.

Venez consulter les brochures mises à votre disposition au Service éducation et jeunesse



du lundi 26 octobre 2026 au vendredi 20 novembre 2026



PRE - INSCRIPTIONS

Du 26 octobre au 18 novembre 2026

Après du service des affaires scolaires
Mme BARTOLI Méлина :

04 42 99 20 65

Service éducation et jeunesse